**Chapitre III : Les procédés de traduction (AR/FR-FR/AR)**

**Introduction**

 La notion de procédés de traductions a été introduite par Vinay et Darbelnet en 1958, dans la Stylistique comparée du français et de l’anglais. Cet ouvrage qui se donne ouvertement comme une Méthode de traduction (sous-titre utilisé par les auteurs eux-mêmes) peut être considéré comme une production caractéristique de la linguistique appliquée à la traduction avec des visées didactiques et pratiques : « il s’agit [selon leurs propres termes] de faciliter au traducteur l’identification de difficultés auxquelles il se heurte et de les placer dans les catégories ad hoc » (Vinay et Darbelnet [désormais V&D], 1966 [1958] : 27). La notion de procédés est étroitement associée à cette démarche, puisqu’ils proposent d’« étudier sur des exemples aussi précis et aussi probants que possible les mécanismes de la traduction, en dériver des procédés, et par-delà les procédés retrouver les attitudes mentales, sociales, culturelles qui les informent » (ibid. : 26).

 Cette méthode a connu un succès remarquable puisque plus de quarante ans après sa publication, elle demeure sans aucun doute l’ouvrage de référence le plus largement accepté et le plus souvent cité ou évoqué ; il a même eu droit à une traduction en anglais réalisée par Sager et Hamel, publiée en 1995 chez Benjamins. Ce succès cependant, si l’on y regarde d’un peu plus près, a été assez étrange, et presque ambigu, et cette ambiguïté caractérise assez bien l’état de l’enseignement de la traduction et de ses rapports à la traductologie.

 Le point de départ de notre travail résulte de la discussion de différents types d’approches de

traduction. Dans celles –ci, nous allons analyser l’approche de Vinay et Darbelnet. Notre objectifest donc de constater l’approche de traduction de Vinay et Darbelnet et de la pratiquer à des exemples comparés en français et en turc sans contexte précisé afin de constater s’il y a une équivalence entre eux. Les théories de la traduction se sont strictement bornées dans la sphère de la linguistique. Pendant de nombreuses années, la tendance populaire dans les cercles de traduction avaient été la fidélité à l'original à la fois dans son contenu et dans sa forme. Cette «fidélité» avait été considérée comme le critère irrévocable pour les traducteurs. Tous les traducteurs ne respectent pas toujours la structure sémantique, artistique et esthétique de la langue source afin de parvenir à la même signification dans la langue cible. Les traducteurs doivent faire face aux problèmes linguistiques, littéraires, esthétiques, et socioculturels dans leurs activités de traduction. Certains traducteurs peuvent faire la perte ou l'addition surtout à la traduction de la poésie pour parvenir à l’esthétique et à la signification dans la langue cible. Cette approche est acceptable

dans une mesure possible si les éléments originaux ne sont pas négligés. Ceci est inévitable sinon il n'y aura pas de traduction.

**1. Approche de traduction de Vinay et Darbelnet**

 L’œuvre fameuse de Vinay et Darbelnet a été publiée pour la première fois sous le titre de

*Stylistique comparée du français et de l’anglais* en 1958 en français avant d’être paru en anglais en 1995 sous le titre de *Comparative Stylistics of French and English*

*A Methodology forTranslation*. Guidère considère ce travail comme « La première vraie méthode de traduction fondée explicitement sur les rapports de la linguistique ». (Guidère, 2011,43) Nous pensons que la méthode proposée par Vinay et Darbelnet a permis aux traducteurs d’améliorer la façon de traduire. Dans cette œuvre, Vinay et Darbelnet nous proposent les procédés de traduction qu’ils ont développés.

Vinay et Darbelnet, ils pensent que la traduction est un fait de passage d'une langue A à une langue B. D’après Vinay et Darbelnet, la traduction et la stylistique comparée ne sont pas séparables. C’est-à-dire qu’il y a une corrélation indissociable d'interdépendance entre eux: «Les démarches du traducteur et du stylisticien comparatif sont intimement liées, bien que de sens contraire. La stylistique comparée part de la traduction pour dégager ses règles; les traducteurs utilisent les règles de la stylistique comparée pour réaliser des traductions ». (Vinayet Darbelnet, 1995, 5)Les analyses faites par Vinay et Darbelnet nous montre que la comparaison des langues à traduire a une place importante du point de vue de leur fonction.

 La traduction est une branche subsidiaire de la linguistique, si bien que la réflexion traductologique de Vinay et Darbelnet est basée sur les idées de Saussure qui a découvert la distinction entre langue et parole. Ils disent: «Langue réfère à des mots et des expressions généralement disponibles pour les locuteurs, tout à fait indépendante de l'utilisation qu'ils font d'eux. Une fois que nous parlons ou écrivons, ces mots appartiennent à la parole. Cette différence est importante car la plupart des éléments du langage subit une transformation légère quand ils sont utilisés dans la parole». (Vinay et Darbelnet, 1995, 5). Vinay et Darbelnet suggère que la langue repose sur trois plans: le lexique, l'agencement et le message qui se composent de différents types de plans possibles de traduction. Ils suggèrent également que, si cette procédure est appliquée pendant le processus de traduction, on peut maintenir l'impact stylistique du texte LS dans le texte LC. Selon eux, l'équivalence est donc la méthode idéale lorsque le traducteur doit faire face à des proverbes, les expressions idiomatiques, des clichés, des phrases nominales ou adjectivales et l'onomatopée des sons d'animaux. En ce qui concerne les expressions équivalentes entre les paires de langues, Vinay et Darbelnet réclament que ces expressions sont acceptables tant qu'elles sont inscrites dans un dictionnaire bilingue comme des équivalents pleins. (Vinay et Darbelnet, 1995, 255).Cependant, plus tard, ils notent que des glossaires et des collections d'expressions idiomatiques ne peuvent jamais être exhaustives. (Vinay et Darbelnet, 1995, 255)Ils concluent en disant que « la nécessité de créer des équivalences découle de la situation, et il est dans la situation du texte LS que les traducteurs doivent trouver une solution ». (Vinay etDarbelnet, 1995, 256)En effet, ils soutiennent que, même si l'équivalent sémantique de l'expression dans le texte LS est cité dans un dictionnaire ou un glossaire, il ne suffit pas, et il ne garantit pas une traduction réussie. Ils fournissent un certain nombre d'exemples pour prouver leur théorie, et l'expression suivante apparaît dans leur liste.

**2. Principaux procédés de traduction de Vinay et Darbelnet**

 D’après Vinay et Darbelnet il y a 7 principaux procédés de traduction, nous allons expliquer d’autres procédés de traductions également à partir des exemples comparés à la fois dans la langue de départ ( arabe/ français, français / arabe) et dans la langue d’arrivé ( turc / français, français /turc) étant donné que notre objectif est composé d’une analyse de traduction comparée. Vinay et Darbelnet affirment qu’il y a également deux directions dans lesquelles le traducteur peut s’engager:

**-Traduction directe qui est n’effectue pas le changement dans l’ordre des mots et**

**-Traduction oblique qui ne peut pas être littérale.**

L’oblique comprend **4 procédés de traduction**: la transposition, La modulation, l’équivalence, et l’adaptation.

**2.1. Emprunt**

 L’emprunt est le plus simple de tous les procédés de traduction consistant à ne pas traduire et à laisser tel quel un mot ou une expression de la langue de départ dans la langue d’arrivée. Ce ne serait même pas un procédé de nature, si le traducteur n’avait besoin, parfois, d’y recourir volontairement pour créer un effet stylistique.

L’emprunt est employé pour des raisons d'usage, d'absence d'équivalent et pour créer un effet

rhétorique (couleur locale, humour etc.) Particulièrement pratique lorsqu'il n'existe pas de terme équivalent dans la langue cible. Cela permet également de situer clairement un texte dans son contexte culturel. Il est à remarquer que souvent les emprunts entrent dans une langue par le canal d’une traduction. La question de la couleur locale évoquée à l’aide emprunts intéresse les effets de style et par conséquent le message. (Vinay et Darbelnet, 1958, 47).

**Exercice 1**

**Traduisez les phrases suivantes (en arabe) :**

 Les protéines transmembranaires (protéines membranaires, intrinsèque ou intégrale) se sont les protéines localisées dans la membrane plasmique. La chaîne polypeptidique de ces protéines traverse la bicouche lipidique une fois (ex glycophorine des globules rouges) ou plusieurs fois (protéine membranaire de l’hématie, assurant le transport de l’oxygène et du CO2).

**2.2.** **Calque**

 C’est un emprunt syntagmatique dans la traduction littérale qui reprend les éléments lexicaux et la construction syntaxique ( au niveau lexical mais et au niveau phrastique ) qu’ils ont en langue source. (Vinay et Darbelnet, 1958,6).

Autrement dit, le calque traduit mot à mot le mot ou l’expression de la LD à la LA. C’est alors une « copie » de l’original, un emprunt qui a été traduit. Une langue A ( le français, par exemple) traduit un mot, simple ou composé, qui appartient à une langue B ( allemand, ou anglais, par exemple ) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme formé de mots existant aussi dans la langue.

 Le calque se distingue de l’emprunt proprement dit, où le terme étranger est intégré tel quel à la langue qui l’emprunte. Quand il s’agit d’un mot simple, le calque se manifeste par l’addition, au sens courant du terme, d’un « sens » emprunté à la langue B. Quand il s’agit d’un mot composé, la langue A conserve souvent l’ordre des éléments de la langue B, même lorsque cet ordre est contraire à celui que l’on observe ailleurs dans l’usage de la langue. Le calque est l’opposé de l’oblique. (Dubois, 1994, 50). Ainsi dans les exemples suivants:

Le calque ne doit être utilisé qu’avec précaution car il conduit très facilement à des contresens ou même des non-sens, fautes très graves en traduction. Le calque est donc un emprunt d’un genre particulier. On emprunte à la langue étrangère le syntagme, mais on traduit littéralement leséléments qui les composent.

On aboutit, soit à un calque d’expression, qui respecte les structures syntaxiques de la LA, en introduisant un mode expressif nouveau, soit à un calque de structure, qui introduit dans la langue une construction nouvelle.

**Exercice 2**

**Traduisez le texte suivant  (en arabe):**

**L’intelligence économique** est concertée de l’information et de la coproduction de connaissance nouvelles et du **développement de la dynamique** économique. Elle est l’art de détecter les menaces et les opportunités en coordonnant le recueil, le tri, la mémorisation, la validation, l’analyse et la **diffusion de l’information** utile ou stratégique à ceux qui en ont besoin.

Pour l’essentiel l’intelligence économique est un cycle d’informations. Son objectif est de relier entre eux plusieurs domaines pour servir à **des objectifs tactiques et stratégiques** de l’entreprise. Elle est **un outil de connexion** entre l’action et le savoir de l’entreprise.

**2.3.** **Traduction littérale**

 La traduction littérale ou mot à mot désigne le passage de LD à LA aboutissant à un texte, sans effectué de changement dans l’ordre des mots ou au niveau des structures grammaticales et tout en restant correct et idiomatique sans que le traducteur ait eu à se coutier d’autre chose que des servitudes linguistiques. En principe, la traduction littérale est une solution unique, réversible et complète en elle –  même. On en trouve les exemples les plus nombreux dans les traductions effectuées entre langues de même famille comme le français et l’italien et surtout de même culture. Si l’on peut constater un certain nombre de cas de traduction littérale entre le français et l’anglais, c’est que les conceptions métalinguistiques peuvent également souligner des coexistences physiques, des périodes de bilinguisme, avec l’imitation consciente ou inconsciente qui s’attache à un certain prestige intellectuel ou politique, etc.

**Exercice 3**

**Traduisez les textes suivants (en arabe) :**

**Texte 1**

**La peste d’Oran**

Les chaleurs commencèrent, on arrivait à la fin du mois de juin. Au lendemain des pluies tardives qui avaient marqué le dimanche. L’été éclata d’un seul coup dans le ciel et au-dessus des maisons. Un grand vent brulant se leva d’abord qui souffla pendant un jour et qui dessécha les murs. Le soleil se fixa, des flots ininterrompus de chaleur et de lumière inondèrent la ville.

**Texte 2**

Un loup rencontra une fois un cheval gros et gras, qui paissait dans un pré. L’envie lui prit de le déchirer en morceaux, il aborda et le salua : « je suis dit-il un habile médecin ; je prodigue les soins et les remèdes gratuitement ».Mais le cheval ne se laisse pas prendre à ses mots ; il repartit : «  j’ai mal à jambe en raison de ma chaine ». Le loup heureux de l’aubaine reprit : « tend la jambe frère, je te guérirai de ton mal » mais quand il s’approcha du cheval, se préparant à sauter sur lui, celui à lui décocha une ruade qui lui brisa les mâchoires et le braisa mort, victime de sa fourberie.

**2.4.** **Transposition**

 La transposition est un changement de catégorie grammaticale d’un mot en passant de LD à LA. C’est-à- dire qu’elle consiste à remplacer une partie du discours par une autre, sans changer le sens du message.

Ce procédé peut aussi bien s’appliquer à l’intérieur d’une langue qu’au cas particulier de la traduction. La transposition est employée seulement lorsque la traduction littérale n’a aucun sens, entraîne une erreur de traduction, ou est incompréhensible (problème de structure). Si la traduction n’est ni authentique ou idiomatique, on doit alors avoir recours à la transposition.(Vinay et Darbelnet, 1958, 50).

**Exercice 4**

**Traduisez le texte suivant (en arabe) en appliquant le procédé de transposition:**

La fête du travail en France est célébrée le premier mai comme c’est le cas du monde. En fait, les salariés devront être payés le double car c’est aussi la journée internationale des travailleurs qui rappelle que les ouvriers ont dû se battre pour obtenir leurs droits.

**2.4.1. Sous procédés de transposition**

Le procédé de transposition a 4 sous procédés.

**2.4.1.1.** **Amplification**

C’est le cas où la langue d’arrivée emploie plus de mots que la langue de départ pour exprimer la même idée. (Vinay et Darbelnet, 1958, 5).

L’amplification est un type de transposition consistant à ajouter un syntagme nominal ou verbal pour traduire une préposition, un pronom ou un adverbe interrogatif. L’amplification est l’opposée de l’économie.

**2.4.1.2.Étouffement**

 L’étouffement, qui est une variété d’amplification, est appliqué pour traduire une préposition, un pronom ou un adverbe interrogatif par un syntagme verbal ou nominal en français. Il est souvent utile et même parfois indispensable d’ajouter une précision en traduisant afin d’obtenir le même effet que dans la langue de départ. L’étouffement permet également de parvenir à une formulation plus authentique que la simple traduction littérale. (Vinay et Darbelnet, 1958, 9)

**2.4.1.3 Chassé-croisé**

 Le chassé-croisé par lequel deux signifiés permutent entre eux et changent de catégorie grammaticale. Le chassé- croisé est un cas particulier de la transposition.

**2.5. Modulation**

 La modulation, qui est une variation dans le message, obtient un changement de point de vue d’éclairage pour éviter l’emploi d’un mot ou d’une expression qui passe mal dans la LA. Elle fournit également de donner de l'importance à des différences d’expression entre les deux langues. Quand on s’aperçoit que la traduction littérale ou même transposée aboutit à un énoncé grammaticalement correct, mais qui se heurte au génie de LA. Vinay et Darbelnet distinguent des modulations libres ou facultatives et des modulations figées ou obligatoires. La modulation qui consiste à présenter positivement ce que la LD présentait négativement est le plus souvent facultative, bien qu’il ait là des rapports étroits avec la démarche de chaque langue. D’après Vinay et Darbelnet, la différence entre une modulation figée et une modulation libre est une question de degré.

Dans le cas de la modulation figée, le degré de fréquence dans l’emploie, l’acceptation totale par l’usage, la fixation conférée par l’inscription au dictionnaire font que toute personne possédant parfaitement les deux langues ne peut hésiter un instant sur le recours à ce procédé. Dans le cas de la modulation libre, il n’y a pas eu de fixation, et le processus est à refaire chaque fois. Cette modulation n’est pas pour cela facultative, elle doit, si elle est bien conduite, aboutir à la solution idéale correspondant, pour la langue LA, à la situation proposée par LD. (Vinay et Darbelnet,1958, 51) .

**Exercice 5**

**Traduisez les textes suivants (en arabe) :**

**Texte1**

Je me souviens comme si cela datait hier, de mon entée à l’université. Le jour où les vacances sont terminées. Un matin froid, maman a ramené du bois de chauffage pour mettre le feu de cheminé, le vent entre des ouvertures de la portes et des fenêtres en faisant un bruit comme le bruit de la machine à laver, le train s’élançait sur le chemin de fer vers les établissements d’enseignement.

Au premier pas sur l’université, je me suis dirigé directement vers le rectorat pour avoir le certificat de scolarité ; après vers l’auditorium pour avoir le premier cours, et malgré que tout était bien ; les jours du lycée m’ont manqué quand même.

**Texte 2**

Tu as vécu dans la vertu, tu mourras dans la paix. Marche tout le jour et tu arriveras à la maison. Il faut que tu dises toute la vérité et rien que la vérité. O ! ma mère ! As-tu trouvé les vêtements de mon frère ? Sois généreux et tu trouveras la joie. Je n’ai pas gouté de nourriture depuis deux jours. Reste à ta place et ne bouge pas. Tu seras content des images que j’ai dessinées. Nous avons passé par la ville dans une automobile neuve. Ton père arrivera à Beyrouth avant ton arrivée. Lui permettras-tu de prendre ses livres ? Vivez sans préoccupations et vos jours s’allongeront. Nous avons passé la nuit chez vous, mais nous ne sommes pas restés le matin. Je veux dire par ces paroles que le bonheur reviendra après les difficultés.

**2.6. Equivalence**

 L’équivalence consiste à traduire un message à partir de son intégralité. L’équivalence est

employée notamment pour les expressions figées, les exclamations, ou les expressions idiomatiques . Il est possible que deux textes rendent compte d’une même situation en mettant en œuvre  des moyens stylistiques et structuraux entièrement différents. Le traducteur doit donc récupérer la situation dans LD et doit choisir l’expression équivalente adéquate, et qui s’emploie dans la même situation dans LA. (Vinay et Darbelnet, 1958, 52).

**Exercice 6**

**Traduisez le texte suivant (en arabe) :**

«**Qui se ressemble s’assemble**», quel est le partenaire qui vous convient le mieux ? Une personne qui vous ressemble ou une personne différente de vous?

En fait, il n’y a aucun principe qui soit applicable dans ce cas-là, certains ressemblances sont incompatibles et certaines différences également.

On ne peut pas trouver une personne qui nous ressemble à tous points, on va trouver quelques différences et il est impossible de changer les attitudes et les habitudes de quelqu’un afin d’arriver à une ressemblance totale, « **en sa peau mourra le renard** ».

Il faut accepter votre partenaire tel qu’il est, pour que vous puissiez réussir dans votre relation. Il faut bien connaître la personne car « **tous ce qui brille n’est pas or** ».

Pour finir, « **l’homme propose Dieu dispose** », « **soyez optimistes et tout ira pour le mieux** ».

**2.7. Adaptation**

 L’adaptation s’applique à des cas où la situation à laquelle le message se réfère n’existe pas dans LA, et doit être créée par rapport à une autre situation, que l’on juge équivalente. Ce procédé est employé dans la traduction de titres d’œuvres, de noms propres, de dictons ou de proverbes, d’expressions métaphoriques ou de productions poétiques ou ludiques. C’est donc ici un cas particulier de l’équivalence, une équivalence de situations. En ce qui concerne l’adaptation.

Georges L. Bastin dit:« L'adaptation est le processus, créateur et nécessaire, d'expression d'un sens général visant à rétablir, dans un acte de parole inter linguistique donné ». (Bastin, 1993, 477)

D’après Vinay et Darbelnet, l’adaptation est une sorte particulière de sur traduction. De même

que dans un pays où le figuier est considéré comme une plante nuisible, on adaptera la parabole du figuier en utilisant une autre plante. L’adaptation est bien connue des interprètes qui travaillent en simultanée. (Vinay et Darbelnet, 1958, 52-53).

**Exercice 7**

**Traduisez les textes suivants (en arabe) :**

Dans la vie on rencontrera une personne inoubliable et le plus intéressant c’est qu’elle ne sera jamais la nôtre. Elle sera parfaite pour nous celle dont on a rêvé et deviendra notre moitié. On ressent que c’est l’idéal, on voit qu’elle en adorant le temps qu’on passe à elle ce temps est magique seulement à ses côtés. Parfois, on veut s’en dépasser d’elle et en même temps on rêve qu’elle soit un jour la nôtre ! Elle est une fois amie, amour, et d’autre étranger, c’est sensation la plus horrible, une sensation qui déchire le cœur ; d’être attaché à une personne n’est pas faite pour nous.

**Références bibliographiques**

1-Procédés de traduction de Vinay et Darbelnet.

<https://www.academia.edu/36007645/PROC%C3%89D%C3%89S_DE_TRADUCTION_DE_VINAY_ET_DARBELNET_ET.docx>

# 2-Michel Ballard.2006. À propos des procédés de traduction.

<https://journals.openedition.org/palimpsestes/386?lang=en>